

**DEPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS**

SEANCE DU 6 JUILLET 2021
Convocation du 28 juin 2021

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt et un et le six juillet à 19 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Marie-Laure DELATTRE, Bruno DESANDERE, Céline COLLET

Etaient absents : Bernard MICHALAK (pouvoir à Yvette CARTON), Frédéric DOMON (pouvoir à Bruno DESANDERE), Marie-Christine MISSIAEN, Louis GUERRA, Michel THIÉFAINE, Bernard ROBIDA

Monsieur Cédric CAGNARD est nommé secrétaire de séance

Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de voirie (n°35-2021)

Madame le Maire indique aux membres de l'assemblée que, dans le cadre du plan pluriannuel des travaux de voirie déjà adopté par le Conseil Municipal, il convient de sélectionner un maître d'œuvre ;

Trois bureaux d'études ont répondu et soumis une offre :

| | | |
|-----------|------------------------|----------------------------------|
| - Evia | Tranche ferme | 8 700 € HT |
| | Tranche conditionnelle | 3,31 % du montant HT des travaux |
| - Eser | Tranche ferme | 4 % du montant HT des travaux |
| - Artemis | Tranche ferme | 10 000 € HT |
| | Tranche conditionnelle | 5% du montant HT des travaux |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, le bureau d'études Evia comme maître d'œuvre et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les formalités afférentes

Le Maire,
Maria TREFCON